

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Date du Conseil d'Administration

20 mars 2023
Date de convocation
14 mars 2023

Nombre de Membres

En exercice : 13
Présents : 9
Votants : 12

L'an deux mille vingt-trois, le vingt mars, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des Mariages, sous la Présidence de Monsieur **Mathieu COËNT** – Président et après convocation régulièrement faites à domicile.

Présents : Monsieur Mathieu COËNT, Madame RAINGUÉ-GICQUEL Anne, Madame KERLEAU Gaëlle, Madame PAYEN Françoise, Madame DURAND Anaïs, M. PINEAU Jean-Noël, Madame FERRAN Gwladys, M. LAMOTTE Henri, Madame PELÉ Pascale

Excusée : M. BLOCH Sébastien, Madame MATHIEU-ODIAU Christelle, Madame LE NOËLLEC Tania, M. PALLIER Nicolas

M. BLOCH Sébastien ayant donné pouvoir à Mme RAINGUÉ-GICQUEL Anne pour voter en son nom.

Mme LE NOËLLEC Tania ayant donné pouvoir à Mme FERRAN Gwladys pour voter en son nom.

M. PALLIER Nicolas ayant donné pouvoir à M. PINEAU Jean-Noël pour voter en son nom.

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame Jessica TOUGERON, Responsable du CCAS, est désignée secrétaire de séance.

2023-03-08

OCTROI SUBVENTIONS 2023

Il est proposé au conseil d'administration les demandes de subvention déposées par différentes associations présentées dans le tableau ci-dessous :

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS 2023		
N°	Organismes	2023
1	ADAR (Aide à Domicile en Activité Regroupées)	1621,35
2	ADT 44 (Association Départementale d'Aide à domicile)	329,73
3	AFSEP (Association Française Scléroses en Plaques)	100
4	A.S.A. (Asso. Solidarité Andréanaise)	4000
5	CLIC	2905,10
6	La Banque Alimentaire (Frais de Fonctionnement)	440
7	Les Restos du Cœur	1 430
8	SOS Urgences Garde d'enfants	300
9	Solidarité Femmes Loire-Atlantique	75
10	CLCV (confédération du logement)	75
11	Groupe de Secours Catastrophe Français	350

12	Rêves de Clown Hôpital de Saint-Nazaire	150
13	Les Chiens Guides d'Aveugles de L'Ouest	75
14	SOS paysans en difficulté	75
15	France Adot	75
16	Association des accidentés de la vie (FNATH)	75
17	AUTO PARTAGE (Transport solidaire)	241
18	France Victimes 44	500
19	L'Outil en Main Saint-André des Eaux	1066
20	Vacances et familles	175
21	La Croix Rouge	370
22	Le Secours Catholique	200
23	Adhésion UNCCAS	234,37
TOTAUX		14 862,55

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, entendu son rapporteur en son exposé, et après en avoir délibéré, décide d'approuver le versement des subventions pour l'année 2023 aux associations et organismes extérieurs pour les montants respectifs indiqués ci-dessus.

Le montant global des subventions s'élève à 14 862,55 €.

Ces dépenses seront imputées à l'article 6574 du budget du CCAS

Pour extrait conforme

Mathieu COËNT

Président du CCAS



Certifié EXÉCUTOIRE compte tenu de :

• La publication le :

• La transmission en Sous-Préfecture le **23 MARS 2023**

Fait à Saint-André des Eaux, le :